

**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

**PROCES-VERBAL DE LA TABLE RONDE SUR LES TRAVAILLEURS  
DÉTACHÉS  
ROME, le 4/11/2010**

Arnd **SPAHN**, Secrétaire agriculture EFFAT, ouvre la séance en remerciant toutes les organisations syndicales. Il rappelle la bonne collaboration des syndicats avec l'EFFAT. Il présente le projet en précisant, qu'avant, jamais il n'y avait des détachés dans l'agriculture, car les embauches se faisaient par les employeurs par quotas et par régions. Vu les problèmes entre employeurs et syndicats, le ministère a fait capituler le système. On a maintenant des salariés qui ont des attaches à l'étranger et sont envoyés dans d'autres Etats membres, dans des conditions non italiennes. Le problème est européen, et est apparu il y a 10 ans. Des études ont été faites sur les détachés. La fondation de Dublin a recensé 100 agences concernées. La CES souhaite revoir la directive. Nous devons soutenir la CES et examiner les conditions des détachés dans l'agriculture.

Gino **ROTELLA**, FLAI-CGIL : les détachés sont embauchés par une entreprise qui détache à une autre entreprise sur demande. Il y a en Italie les capos. Nous recevons des mails de Roumanie, mais aussi de Pologne et d'autres nouveaux Etats membres. Ces mails demandent aux entreprises italiennes d'utiliser cette possibilité d'utiliser des détachés. La technique est simple : les salariés reçoivent des salaires en zlotys ou lei, alors que leurs entreprises sont payées en euros, ceci surtout dans les récoltes de pommes, fraises et autres fruits. Nous avons besoin d'une directive qui clarifie cette situation. Nous avons des dizaines de milliers de détachés en Italie.

Fabrizio **DE PASQUALE**, UILA-UIL : Nous avons préparé un petit rapport (joint au PV) Il y a 2 formes des détachés.

1. Des agences intérimaires des nouveaux Etats membres embauchent au niveau local et les envoient en Italie avec les conditions de leur pays d'accueil.
2. Des grandes entreprises privées, voire étatisées, organisent le transport de roumains vers l'Italie avec les conditions roumaines pour une durée de 3 à 4 mois pour les récoltes de fruits. Ceci touche surtout le Nord de l'Italie.

Antonio **CARBONE**, ALPA : Nous avons des difficultés sur le marché agricole, en résumé nous avons un secteur légal et un secteur illégal. La légalité se pratique sur 2 points, les salariés avec un CDI, il y en a très peu, et les autres avec CDD avec contrat. Il y a ensuite les saisonniers spécifiques pour l'Italie et les régions





**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

méditerranéennes pour la récolte des fruits et légumes. Il y a les capos qui font les intermédiaires. Dans le cadre légal les détachés ne sont pas très répandus, c'est surtout dans l'illégalité avec le travail au noir. Dans le bâtiment il y a des détachés roumains et albanais. Mais leurs conditions sont très misérables, par exemple en cas d'accident du travail où l'indemnité est très inférieure à ce qui se pratique en Italie.

Ermanno **BONALDO**, FAI-CISL : Les détachés sont repris dans un texte qui n'est pas officialisé. La libre circulation permet à une entreprise de l'Europe de l'Est de travailler dans l'Europe de l'ouest. Il faut adapter la loi en Italie car la forme du travail a changé. Les problèmes existent surtout si les détachés ne sont pas envoyés par une structure légale, car cela permet de détourner la loi. Le texte de 2003 est très important car c'est une protection par rapport à l'embauche illégale. Mais ce texte ne peut pas prendre en compte les salariés de l'Est. Nous demandons que les conditions italiennes soient appliquées à tous les salariés. Le travail au noir géré par les capos est très difficile à combattre.

Rando **DEVOLE**, FAI CISL NAZIONALE : La migration a des aspects positifs, on ne peut pas tuer les détachés dans un grand bureau à Bruxelles. On a une politique des quotas qui ont des restrictions. Le phénomène des nouveaux capos grandit et notre défi est de gérer ce phénomène moderne, il faut éviter le dumping.

Arnd **SPAHN** : Ces informations sont très importantes, car c'est un problème important sur le marché italien. Si le chiffre est juste, il y a plus de détachés dans l'agriculture italienne que dans tous les autres secteurs, d'après la source de Dublin qui dit qu'il y a 8.000 détachés en Italie en 2008. Tous les gens concernés par l'agriculture reçoivent des mails y compris l'EFFAT. Il n'y a pas de contrôles possibles et quelles sont les solutions ?

Suite à une demande de Jean-Pierre **KLAPUCH**, expert du Réseau-projectives, les représentants italiens sont unanimes à ne pas connaître l'existence de contacts administratifs, soit entre les régions ou soit les Etats membres.

Arnd **SPAHN** rappelle que les contrôles ne s'effectuent pas, car il y a un manque de personnel du côté des inspecteurs de travail.

Antonio **CARBONE** estime qu'il faut mettre en place un modèle pluraliste agricole dans l'Union européenne, sinon la fin de l'agriculture sera toute proche en Europe. L'EFFAT a un rôle important en UE. Il faut une politique d'accords avec les autres. ONG, Consommateurs et tous ceux qui ont le même modèle.





**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

Arnd **SPAHN** : Nous collaborons avec d'autres organismes, entre autres le Forum social.

Gino **ROTELLA**, FLAI-CGIL : La PAC est discutée par des gens qui ne sont pas des syndicalistes. Je regarde le passé et l'histoire. Il faut du temps, il y a des régions qui ne se comprenaient pas, il n'y a pas de code du travail.

Rando **DEVOLVE** : Il y a des migrants, des saisonniers, ainsi que la directive sur les saisonniers et on a besoin d'un langage commun. Il faut mieux définir les termes techniques.

Arnd **SPAHN** : Un glossaire n'est pas une réponse positive. Il faut voir la directive « saisonniers » sur les salaires, qui sont à un rythme défini. Récoltes ou magasins de Noël ou encore les campagnes électorales, ces définitions sont intéressées. Nous rejetons le projet de directive, car rien ne s'améliorera chez les saisonniers.

Nous devons conduire des discussions sur des accords. Le président du Parlement européen déclare que la PAC est ce que souhaitent les syndicats. La concentration et le renforcement des entreprises seront créateurs d'emplois. Par contre si je parle avec José **BOVE** il me dit « pas d'industrialisation et pas de technologie », mais il ne parle pas des travailleurs agricoles.

Il conclue la réunion en remerciant tous les participants.



Co-financé par l'UE  
VS/2009/0472